VIVRE A HOUDREVILLE

Bulletin municipal numéro 01 Edition Octobre 2014

Etat civil

Naissances:

GUILLEMINOT Enzo
19 mai

JACQUOT Clément
25 juillet

SIMONIN Artus
21 août

HIRN Eva
27 août

GIRARDI Susie
11 septembre

Le mot du maire

Au cours des six derniers mois, vos élus ont travaillé sur divers projets :

Elaboration du budget (PAS D'AUGMENTATION DES TAXES COMMUNALES 2014), travaux d'assainissement pour éliminer les mauvaises odeurs, réfection de plusieurs rues, ralentisseur à l'entrée du village, protections anti-pigeons sur le clocher, mobilisation à travers plusieurs réunions de la population pour que le village s'anime. Prise en compte du désengagement du CG54 et maintien du transport méridien avec prise en charge d'une accompagnatrice pour les petits.

En cours :

- Réflexion avec l'Inspection Académique sur l'école,
- Révision de la carte communale,
- Embauche d'un employé communal à 35h.

N'en déplaise aux esprits « chafouin » nous respectons notre promesse de nous investir pour le bien-être des habitants de la commune.

Jacques MARCHAL

Défibrillateur cardiaque

Disponible dans l'entrée de la Mairie

Que faire en cas d'arrêt cardiaque ?

⇒ **Appelez les secours : 18/15 ou 112**

⇒ **Pratiquez un massage cardiaque ou utilisez un défibrillateur automatique :** allumez l'appareil, placez les électrodes sur le corps l'une sous l'aisselle gauche et l'autre sur la poitrine (côté droit). L'appareil procède alors au diagnostic et prépare, si nécessaire, la charge électrique.

⇒ **Eloignez vous de la victime.** L'appareil délivre le choc électrique. Il vérifie ensuite si le cœur est reparti et donne de nouvelles instructions.

Horaires de la mairie

Heures d'ouverture du secrétariat : mardi de 17h00 à 18h45 et le vendredi de 16h00 à 17h30. Permanence de Monsieur le Maire : vendredi de 9h à 11h

CCAS.

En cas de besoin, d'une aide ponctuelle, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du CCAS. La discrétion sera de rigueur.

Vie associative

Club Le Bel Age

Depuis le 4 septembre, le club “Le Bel Âge de Houdreville” accueille chaque jeudi, dans la salle du Conseil de la Mairie de Houdreville, ceux qui le souhaitent, habitants de Houdreville ou des environs. Actuellement, une quinzaine de personnes, hommes et femmes, de 23 à 85 ans se retrouvent autour des tables de jeux : belote, tarot, rami, petits chevaux, etc. … De nombreux jeux de cartes et de société sont à disposition. D’ici quelques semaines, le cercle devrait s’agrandir de ceux et celles qui sont encore retenus dans les jardins. L’après-midi se clôture dans la convivialité et la bonne humeur autour de gâteaux ou tartes confectionnés à tour de rôle, pour le plaisir gourmand de chacun.

Prochainement au programme :

- Promenade régulière sur les routes et sentiers du village,
- Dimanche après-midi, thé dansant, en covoiturage et aux frais de chacun.

Nous restons ouverts à toute proposition, et c’est avec joie que nous vous accueillerons.

Francine Morel Présidente du Club

Animation du village

Le 21 octobre, ce déroulera une réunion d’information et de création d’un foyer rural dont un représentant y sera présent. Rdv à la maison pour tous dès 20h30.

11 Novembre

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est imposée au lendemain de la Grande Guerre comme un temps fort de la vie publique française.
Ce grand moment de l’Histoire de la France sera commémoré à 11h00, au Monument aux Morts. Il sera suivi d’un pot de l’amitié à la salle de la maison pour tous.

Terrain de pétanques

Après plusieurs demandes d'un certain nombre d'habitants de la commune, le Conseil Municipal a décidé de créer un terrain de pétanque.
Celui-ci sera opérationnel très bientôt, après la mise en place des bordures en bois.

Fleurissement

Afin que notre village soit de plus en plus attractif et agréable à vivre, le Conseil Municipal a organisé un samedi en mai, une séance de plantation des fleurs et massifs dans la commune.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé au fleurissement du village, aux habitants qui ont soutenus les jardiniers ou participé à l’arrosage des plantes.

Informations

Information défense

Le recensement est obligatoire, il concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans. Cette étape du "parcours citoyenneté" est fondamentale. Ainsi, tous les jeunes français et françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile et ce, à partir de leurs 16 ans. La mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée) ainsi qu'aux concours publics. Il est le premier pas pour la journée de préparation à la défense qui revêt, comme pour le recensement, un caractère obligatoire.

Présentez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité ainsi que du livret de famille.

Travaux

Ralentisseur à l'angle de la rue de la chapelle :

Un état des lieux en présence du conseil général de Meurthe et Moselle confirme une malfaçon de l'ouvrage. Monsieur le Maire a demandé à la société mandataire des travaux de procéder à la mise en conformité de celui-ci. Les travaux sont terminés.

Protection anti-pigeons sur le clocher de l'église :

Nous avons reçu des devis pour la mise en place d'un filet au niveau des abat-sons ainsi que la mise en place de pics. Les travaux seront prochainement réalisés par une société de voltigeurs.

Mauvaises odeurs:

Certains siphons des avaloirs ont été remplacés en août. Si des mauvaises odeurs persistent, merci de vous présentez à la mairie afin que nous puissions faire le point.

Infos

A vos agendas: Ramassage des objets hétérogènes le 01 décembre.

Rappel: Un arrêté préfectoral réglemente les périodes d'utilisation des outils bruyants.
Les travaux peuvent être effectués les jours ouvrables de 8h à20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Pour les bruits diurnes comme les bruits nocturnes, une amende peut atteindre 450€.

ATTENTION: L'employé communal retrouve quotidiennement un grand nombre de corps étrangers dans les pompes de relevages de l'assainissement. Lingettes, tampons, etc. ne doivent pas transiter par les égouts, il serait souhaitable de les jeter dans une poubelle plutôt que dans les toilettes.

Incivilités: Nous remarquons une augmentation des actes d'incivilités, graffitis dans l'abri de bus, tapage nocturne et diurne diverses dégradations. La remise en état coûte de l'argent, votre argent, soyez vigilant il serait déplorable que nous mettions la main au portefeuille pour de tels actes !

Affouages 2014: Il y aura bien une distribution des affouages en 2014, plus d'informations en décembre.

Retrouvez d'autres informations sur le site Web de la commune à l'adresse suivante: www.houdreville.fr

Animations

Saint Jean

Après une période de beau temps début juin, l'orage s'est invité le soir du feu de la Saint Jean. Les organisateurs se sont vus dans l'obligation de mettre un terme à cette soirée au grand désespoir des majorettes, groupe rock et DJ. Le camion a finalement brûlé la semaine suivante avec pour animation le groupe de l'association Mano Cornuta, jeunes artistes du village. Un grand merci aux bénévoles présents pour cette manifestation.

Fête patronale

Comme à son habitude, la fête patronale s'est déroulée le deuxième week-end du mois de septembre pour le plus grand bonheur des petits.

Merci aux riverains pour leur compréhension.

Un habitant, une passion

Passionné depuis l'enfance par l'apiculture, j'ai réellement pu y accéder en 2011 grâce à un apiculteur du saintois à qui j'apportais mon aide et qui m'a offert ma première ruche avec un essaim.

Mon rucher se trouve sur la commune dans un coteau d'une ancienne vigne où mes abeilles profitent d'une protection des vents et d'un environnement propice. Le plaisir est bien sûr de pouvoir récolter les produits du rucher mais également de participer d'une manière globale à ce que tous les habitants de la commune profitent de belles récoltes dans leurs potagers et vergers, car l'abeille est le premier pollinisateur des plantes et des arbres fruitiers. Il y a également un certain plaisir à participer à la préservation d'une espèce en voie d'extinction due à une monoculture intensive et à l'utilisation trop importante de pesticides. L'abeille a traversé les siècles malgré une fragilité importante, notamment au changement climatique, à la pollution, au manque de nourriture du aux tontes excessives, au parasite varroa et à certaines maladies. Depuis quelques années une mortalité importante est constatée dans tous les ruchers mondiaux.

L'abeille produit divers substances le plus connu étant le miel, elle produit également du propolis, de la cire, de la gelée royale et du pollen.

Les habitants de la commune peuvent bien sûr me contacter en cas d'essaimage, je viendrais avec plaisir récolter l'essaim afin de le mettre dans un rucher sur le saintois. Je rappelle qu'un essaim hors de la ruche (essaimage) n'est pas dangereux les abeilles ne piquent pas car gavées de miel pour leur voyage. Appeler un apiculteur et ne leur faites pas de mal, elles sont les amis de l'homme.

Gilles Mirgain

Directeur de la publication: Jacques MARCHAL
Directeur de la rédaction: La commission Animation et Communication
Mise en page: Patrice GIFFARD
Page Web: www.houdreville.fr | Page facebook: https://www.facebook.com/